

Plan d'action de développement durable 2025-2028

→ Mise à jour

Société du
Palais des congrès
de Montréal



Palais des congrès de **Montréal**

Table des matières

3 → Message de la présidente-directrice générale

4 → L'organisation en bref

- 4 Mission, Vision et Valeurs
- 5 Quelques données clés en matière de développement durable
- 7 Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques
- 8 Contexte interne
- 9 Contexte externe

10 → Plan d'action de développement durable

- 11 **Action 1** → Matières résiduelles : Réduire la quantité de matières résiduelles générées au Palais
- 12 **Action 2** → Lutter contre les changements climatiques : Améliorer la performance environnementale du bâtiment
- 13 **Action 3** → Événement écoresponsable : Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable

- 14 **Action 4** → Mobilité durable : Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel, des participant-e-s, des délégué-e-s et des visiteurs et visiteuses

- 15 **Action 5** → Approvisionnement durable : Renforcer la démarche en approvisionnement responsable

- 16 **Action 6** → Technologies de l'information (TI) : Améliorer notre empreinte numérique.

- 17 **Action 7** → Gouvernance : Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance

- 18 **Action 8** → Talent et culture : Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel

- 19 **Action 9** → Impact social : Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable

- 20 **Engagement 1** → Événement écoresponsable : Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais

- 21 **Engagement 2** → Gouvernance : Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal (SPCM).

- 22 **Engagement 3** → Communication : Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats

- 23 **Engagement 4** → Talent et culture : Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable

24 → Tableau synoptique

Message de la présidente-directrice générale

La Société du Palais des congrès de Montréal, symbole de l'excellence événementielle, est résolument engagée dans une démarche de développement durable. Nous croyons profondément en la nécessité d'agir de manière responsable envers notre environnement, notre communauté et nos visiteuses et visiteurs, en mettant en œuvre des mesures concrètes afin de réduire notre empreinte environnementale. Planifier des événements écoresponsables s'inscrit au cœur de nos priorités.

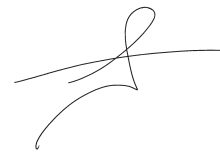
Ainsi, le Palais a choisi depuis plusieurs années – tant par souci de compétitivité que par positionnement éclairé envers les enjeux de développement durable auxquels notre société est confrontée – de faire de la durabilité un élément essentiel de son modèle d'affaires, de son action communautaire et de son image de marque institutionnelle.

Nos actions en développement durable positionnent la Société du Palais des congrès de Montréal comme un chef de file de l'industrie touristique montréalaise, et visent à répondre aux besoins actuels de nos invitées et de nos invités, tout en respectant ceux des générations futures.

Hôte de l'un des premiers laboratoires d'agriculture urbaine sur toit au Canada – aujourd'hui vitrine internationale de promotion des techniques et de la recherche dans le domaine –, la Société du Palais des congrès de Montréal adhère et contribue aux objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies depuis 2019, et multiplie les efforts pour mettre en place des politiques et des initiatives porteuses de sens.

Lancée en 2022, notre politique d'écoconditionnalité est novatrice; elle montre la voie pour le tourisme d'affaires dans la volonté d'accompagner notre clientèle à adopter les bonnes pratiques de gestion durable d'un événement.

Si les enjeux de développement durable sont un effort commun et concerté de la part des différents acteurs de la collectivité, la Société du Palais des congrès de Montréal est fière d'apporter sa pierre à l'édifice et de semer les graines d'un monde plus durable.



Emmanuelle Legault

Présidente-directrice
générale

Société du Palais des
congrès de Montréal



Le Palais a choisi depuis plusieurs années de faire de la durabilité un élément essentiel de son modèle d'affaires, de son action communautaire et de son image de marque institutionnelle.



L'organisation en bref



→ Entrée du Palais des congrès de Montréal.
©Kenan Boshi | Instagram
@k_photographyca

→ Mission

Contribuer à l'essor économique québécois et au progrès sociétal en favorisant l'échange du savoir et du savoir-faire, dans une perspective de développement durable.

→ Vision

Avoir un impact significatif sur le tourisme d'affaires et au sein des communautés en agissant de façon audacieuse, créative et innovante pour la transformation événementielle.

→ Valeurs

Créativité

L'intention est de créer une expérience mémorable, de trouver des solutions **agiles** au sein de notre équipe de travail et de saisir les possibilités d'amélioration et d'**innovation**.

Respect

La grande force du Palais réside dans le respect de sa clientèle, de ses partenaires et de ses collègues. La **bienveillance** fait partie de notre quotidien. Nous voyons le Palais comme une partie prenante du milieu économique et social de Montréal, dans une approche respectueuse de la **planète**.

Ouverture

La capacité d'écoute et d'interaction – avec notre clientèle, entre nous, avec nos partenaires et différentes parties prenantes – nous permet d'évoluer en continu au rythme des changements. Ouverts aux idées, à la **diversité** et aux nouvelles technologies, nous sommes inclusifs dans notre manière de réfléchir et de travailler.

Savoir-faire

Ensemble, l'équipe du Palais dispose d'une diversité d'**expertises**. La manière d'**accueillir** nos invités, le **professionnalisme**, la **confiance** et la **collaboration** font partie de notre ADN. Une clé pour contribuer avec efficacité au succès de l'organisation.

Quelques données clés en matière de développement durable

Donnée clé	Description
Achats responsables	Pourcentage d'achats contenant un élément de développement durable: 25,74 %. Fourniture de bureau • Pourcentage d'achats contenant un élément de développement durable: 40,48 %.
Bâtiment carboneutre	En 2024-2025: • 1 034 tonnes de CO₂ compensées.
Communauté et impact social	Soutenir des programmes d'intervention pour aider les personnes en situation d'itinérance à Montréal: 1. Formation aux membres du personnel sur les enjeux des personnes en situation d'itinérance; 2. Intervention et rapport annuel du pôle de Médiation sociale à la Société de Développement Social. Certification de Kéroul: • 100 % des mesures proposées ont été mises en place. Sondage auprès des usagers ou marche exploratoire via AlterGo: • 80 % de la clientèle est satisfaite des installations.
Communication sur le développement durable	Plus d'une publication (interne ou externe) réalisée par mois.
Énergie et eau	Énergie • 85 % de notre énergie provient de source renouvelable (hydroélectricité) et 15 % du gaz naturel. • Éclairage à DEL: 65 % du bâtiment. Programme en cours pour l'ensemble du Palais (objectif: 100 %). • Certification BOMA BEST niveau Argent. • Inventaire (catégories 1 et 2) réalisé selon la méthodologie de la norme ISO 14064-1:2018 – année de référence 2019-2020. • 1 034 t éq. CO₂ 89 % du CO₂ est issu de la combustion de gaz naturel. Eau • 29 fontaines d'eau, dont 18 pour faciliter le remplissage des bouteilles. • 82 % des robinets sont à débit contrôlé (lecteur de mouvement). • 20 % des toilettes sont à débit réduit. Programme de rénovation qui permet l'installation de toilettes à haute efficacité.
Engagement des membres du personnel	En 2024-2025: • 1 767 kg de collecte d'appareils électroniques • Plus de 725 kg de collecte de vêtements pour la Fondation la Collecte • Plus de 12 000 \$ en dons à la Fondation Rêves d'enfants (48 heures vélo). Participation à la campagne de Centraide.

Quelques données clés en matière de développement durable (suite)

Donnée clé	Description
Événements écoresponsables	Une formation destinée aux chargé-e-s d'événements sur les enjeux du développement durable dans le secteur événementiel. Politique d'écoconditionnalité ÉcoPalais: spécialement conçue pour les organisateurs d'événements internationaux, ce programme offre des ressources et un accompagnement adapté aux organisations posant des gestes concrets en matière de développement durable à chaque étape de leur projet événementiel.
Matières résiduelles	En 2024-2025 : • 250 tonnes de déchets (41 % de diminution*) • 160 tonnes de recyclage (11 % d'augmentation*) • 29 tonnes de compost (71 % d'augmentation*) • 43 % de taux de diversion (30 % d'augmentation*) * par rapport à 2023-2024 En mars 2023, le Palais des congrès a reçu une attestation de niveau Performance du programme ICI on recycle +.
Mobilité durable	Les éléments suivants sont offerts à tous les membres du personnel: • 13 clés BIXI disponibles toute l'année; • 1 stationnement intérieur sécurisé de plus de 30 places pour les vélos; • 1 atelier de mise au point mécanique pour les vélos (offert au printemps); • 12 bornes de recharge pour véhicules électriques (doublement du nombre de bornes en 2024-2025); • 1 programme d'incitatifs à la mobilité durable (bonifié en 2024-2025). Les déplacements des déléguées et délégués commerciaux sont compensés. En 2023-2024 : 78,4 tonnes ont été compensées.
Toit vert	Rénovation du toit vert en 2022-2023 • Augmentation de la superficie: de 1 867 m² à 3 251 m² En 2024-2025 : • Production de 3,7 tonnes de légumes • Près de 1 000 personnes reçues lors de 35 visites et événements • Action communautaire avec le Centre social d'aide aux immigrants (CSAI) • Quatre projets de recherche en agriculture urbaine • Jardin communautaire pour les employé-e-s du Palais
Traiteur responsable	Dons alimentaires: • Plus de 45 000 portions remises à la Maison du Père et à l'Armée du Salut • Élaboration d'un menu de santé planétaire en collaboration avec Équiterre • Introduction de boîtes à lunch réutilisables

Contributions
de l'organisation
au développement
durable par le
biais de politiques
publiques

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2023-2027	Enjeu 1: Être reconnu comme levier de transformation pour le progrès durable de la société québécoise. Objectif 1.2. Indicateurs 4 et 5.	Orientation 5 (5.7 et 5.7.1)
Plan de transformation numérique	Le plan est en cours d'acceptation, mais une section du plan inclut la maturité numérique de l'organisation.	Orientation 5 (5,5)
Plan de gestion des matières résiduelles	Section 7: Objectifs et cibles Section 8: Plan d'action	Orientation 5 (5.7 et 5.7.1)
Politique d'approvisionnement durable	La Politique d'achats durables englobe les objectifs de la SGDD.	Orientation 5 (5.4 et 5.4.1)

Contexte interne

Aujourd'hui, le développement durable au Palais c'est:

→ **Des actions concrètes pour diminuer notre empreinte environnementale:**

Prioriser
la réduction et le tri des matières résiduelles

Améliorer
la sensibilisation et les formations internes sur les pratiques durables

Engager
la discussion avec les gestionnaires d'événements

Mesurer et diminuer
l'empreinte environnementale de nos activités

Redonner
à notre communauté

- Un **engagement** de la haute direction;
- Une **coordonnatrice responsable du développement durable** à temps plein depuis la fin de l'année 2021;
- Une **implication** de toutes les directions;
- Une **vision claire**, exprimée dans le présent Plan d'action de développement durable;
- Un **comité développement durable avec ambassadeurs** pour bien véhiculer l'information;
- Une **réponse adaptée** aux enjeux actuels;
- **L'anticipation** des besoins futurs;
- Un laboratoire d'agriculture urbaine sur le **toit vert** du Palais depuis 2011;
- **L'accompagnement** des organisateurs d'événements à faire partie de l'effort collectif en intégrant des pratiques de durabilité dans leurs activités.

Nos ambitions pour l'avenir

- **Démontrer et utiliser le pouvoir d'influence du Palais** dans notre secteur en matière de développement durable.
- **Maintenir un effort continu** face aux nombreux défis.
- **Collaborer** étroitement avec les parties prenantes (personnel, clientèle, partenaires et fournisseurs).

Empreinte carbone

- **Accompagner les promoteurs** afin que les volets transport, matériel et gestion des matières résiduelles soient au cœur de leurs préoccupations.
- Augmenter le pourcentage de membres du personnel et de visiteurs qui se déplacent en **transport actif et collectif**.

Service alimentaire

- **Diminuer l'usage** de contenants à usage unique.
- **Diminuer le gaspillage alimentaire** à la source et poursuivre les dons de nourriture.
- **Offrir des choix de menus** ayant une faible empreinte carbone (végétarien ou végane) et basés sur de saines habitudes alimentaires.

Gestion des matières résiduelles

- **Poursuivre l'implantation** des meilleures pratiques pour le tri des matières résiduelles.
- **Sensibiliser nos fournisseurs et nos exposants** à effectuer les bons choix de matériaux durables.
- **Prôner la réduction** à la source.

Contexte externe

Le Palais dispose de plus de 47 200 m² d'espace au sol, répartis sur 7 niveaux et 113 espaces multifonctionnels (salles de réunion, de bal, de réception ou de gala, salons VIP et pour comités organisateurs, halls d'exposition – dont l'une des plus vastes salles d'exposition sans colonnes au Canada – et terrasses extérieures).

Les organisateurs de congrès et d'autres événements d'affaires ont tous bien conscience de l'empreinte écologique qu'ils génèrent et de l'importance de poser des gestes écoresponsables.

Plusieurs études ont révélé que la majorité des personnes participant aux conférences – et particulièrement les jeunes générations – souhaitent que les organisateurs incluent des pratiques écoresponsables lorsqu'ils planifient leur événement. Cela signifie que les organisateurs d'événements se doivent d'adopter des pratiques durables afin de satisfaire leur clientèle.

Le principal impact environnemental en tourisme d'affaires et dans le secteur des congrès est le transport, quelle que soit la taille de l'événement, du fait des déplacements des congressistes voyageant depuis les quatre coins du monde. Les autres impacts concernent la consommation d'énergie liée à l'événement, la gestion des déchets, le service alimentaire et les initiatives à portée sociale.

Certains obstacles viennent entraver une mise en place cohérente

et efficace de mesures durables dans le cadre de l'organisation d'un événement (par exemple: le manque d'actions concrètes assumées par les promoteurs, la mesure des gestes posés afin de vérifier leur pertinence et leur efficacité, et la diminution des budgets d'organisation qui influe négativement sur la mise en place d'actions écoresponsables).

Le Palais des congrès s'est doté d'une ligne de conduite à long terme ambitieuse en ce qui a trait au développement durable. Cette démarche se traduit notamment par une volonté de conscientisation de ses partenaires et de discussions concertées avec les autres acteurs de l'industrie événementielle. Un geste à la fois, le Palais contribue à bâtir un avenir plus durable.

Afin d'assurer une amélioration continue de nos processus, le Palais s'est assuré d'agir à tous les niveaux de son activité, de toutes les manières possibles: service alimentaire, gestion des déchets, contrôle de l'empreinte carbone, achats durables (Code du fournisseur), toit vert, mobilité durable, gouvernance, programmes pour la communauté et l'impact social.



Plan d'action de développement durable

Actions et
engagements



Action 1

Matières résiduelles:
Réduire la quantité de matières résiduelles
générées au Palais.

OBJECTIFS MONDIAUX DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



La gestion des matières résiduelles est un enjeu important de nos opérations. C’est pourquoi il est impératif de reconnaître et de valoriser les efforts déployés en ce sens. Notre but est d’améliorer la performance et la réduction à la source. L’obtention d’une reconnaissance officielle nous permet de mettre en valeur notre engagement auprès de nos parties prenantes, tout en mobilisant nos équipes. Cette attestation nous incitera à poursuivre nos actions et à optimiser nos processus de gestion des matières résiduelles.

ACTION 1				
Réduire la quantité de matières résiduelles générées au Palais.				
Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1	1.1. → Niveau de l'attestation IOR+ obtenu. Niveau Performance (2023).	Niveau Performance +.		
5.7.1	1.2. → Taux de diversion des matières résiduelles. Réfèrece de départ : taux de diversion à 30 %.	Taux de diversion de 50 %.	Taux de diversion de 60 %.	Taux de diversion de 65 %.

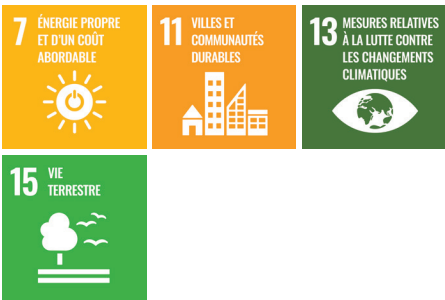
Action 2

Lutter contre les changements climatiques: Améliorer la performance environnementale du bâtiment.



La gestion des infrastructures au Palais des congrès de Montréal est effectuée avec rigueur. En 2022-2023 nous avons effectué l'inventaire des GES – catégories 1 et 2 – liés au bâtiment. Cette démarche a révélé que le gaz naturel, utilisé pour le chauffage, constitue notre principale source d'émissions. Faute de financement et en raison de contraintes liées à la gestion des pointes, il n'est actuellement pas possible de remplacer ce système par une solution 100% électrique. Notre priorité est donc de maintenir nos infrastructures à niveau, tout en explorant des initiatives comme : des rénovations écoénergétiques (isolation), l'intégration d'énergies renouvelables (panneaux solaires) et le recours à des matériaux à faible empreinte carbone. Ces actions pourraient contribuer à réduire nos émissions de GES.

OBJECTIFS MONDIAUX DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 2
Améliorer la performance environnementale du bâtiment.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.1	2.1. → Pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre de catégorie 1 et 2 par rapport au niveau de 2009. Mesure de départ: 2009 = 1 333 t éq. CO ₂ .	Réduction de 45 % de 1 333 t éq. CO ₂ = 733,15 t éq. CO ₂ .	Réduction de 50 % de 1 333 t éq. CO ₂ = 666,50 t éq. CO ₂ .	Réduction de 60 % de 1 333 t éq. CO ₂ = 533,20 t éq. CO ₂ .
5.6.2	2.2. → Pourcentage des chantiers de construction ou de rénovation qui intègrent des clauses de développement durable au contrat et qui font l'objet d'un suivi par les chargé-e-s de projets. Référence : 2 % des chantiers sont gérés selon des critères écoresponsables.	50 % des chantiers sont gérés de façon écoresponsable.	70 % des chantiers sont gérés de façon écoresponsable.	80 % des chantiers sont gérés de façon écoresponsable.

Action 3

Événement écoresponsable:
Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable.



Les événements accueillis au Palais mobilisent plusieurs intervenants. En tant qu'institution publique, nous devons partager avec nos partenaires nos aspirations en matière d'événements écoresponsables et leur communiquer clairement nos attentes. Nous devons établir des critères d'acceptabilité et les accompagner afin d'organiser des événements toujours plus responsables.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 3
Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.1	3.1. → Taux des événements qui adhèrent à la promesse d'engagement durable.	20 % des événements adhèrent à la promesse d'engagement durable.	30 % des événements adhèrent à la promesse d'engagement durable.	40 % des événements adhèrent à la promesse d'engagement durable.
Référence : 0 %.				

Action 4

Mobilité durable:
Renforcer l’adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel.



La mobilité durable est l'affaire de toutes et tous. Nos employé-e-s sont au cœur de nos initiatives, et il nous importe de les sensibiliser et de les informer sur nos actions qui peuvent faciliter leurs déplacements. Cette approche nous permettra aussi de mobiliser un plus grand nombre de personnes à s'impliquer dans le mouvement de transition vers la mobilité durable.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

7

ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE

11

VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

13

MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTION 4				
Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel.				
Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2	4.1. → Part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo des employé-e-s, mesurée via un sondage annuel. 54 % des employé-e-s du Palais des congrès utilisent la part modale du transport actif, collectif, et alternatif à l'auto solo.	55 % des employé-e-s du Palais utilisent la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo.	57 % des employé-e-s du Palais utilisent la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo.	58 % des employé-e-s du Palais utilisent la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo.

Action 5

Approvisionnement durable: Renforcer la démarche en approvisionnement responsable.



Un énorme chantier se profile concernant les actions d'achats durables – SEAO. Nous nous sommes basés sur les cibles du gouvernement du Québec pour nous permettre une meilleure reddition de compte, et surtout pour nous donner les outils pour atteindre nos cibles.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 5
Renforcer la démarche en approvisionnement responsable.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	5.1. → Pourcentage des contrats de 50 000 \$ et plus intégrant des critères de développement durable. Référence : 5 %.	35 % des appels d'offres publics ont des critères de développement durable.	50 % des appels d'offres publics ont des critères de développement durable.	70 % des appels d'offres publics ont des critères de développement durable.
5.4.1	5.2. → Taux d'acquisition durable par le Palais. Référence : 20 %.	30 % d'acquisitions responsables sont réalisées.	35 % d'acquisitions responsables sont réalisées.	35 % d'acquisitions responsables sont réalisés.
5.4.1	5.3. → Pourcentage des nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable (Gouv. du Québec). Référence : 2 %.	15 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus sont octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	15 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus sont octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	20 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus sont octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.

Action 6

Technologies de l'information (TI) : Améliorer notre empreinte numérique.



Le Plan de transformation numérique est le fondement de cette action. Notre niveau de maturité numérique nous guidera pour prioriser les actions ayant le plus grand impact sur l'utilisation et la gestion du matériel numérique dans l'ensemble de nos opérations.

OBJECTIFS MONDIAUX DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 6 Améliorer notre empreinte numérique.				
Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.5.1	6.1. → Pourcentage d'amélioration de notre indice de maturité numérique par rapport à l'année précédente. Référence : 53,1 % Adaptabilité. 52,9 % Performance organisationnelle.	Améliorer notre indice de maturité de 10 %.	Améliorer notre indice de maturité de 15 %.	Améliorer notre indice de maturité de 20 %.

Action 7

Gouvernance:
Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance.



Nous devons clarifier le rôle du développement durable dans le processus décisionnel. Il s'agit de l'intégrer dans la planification stratégique et aux projets structurants (notamment les projets TI [acquisition]), afin de bien comprendre les aspects et impacts du développement durable sur nos projets.

Les programmes de soutien financier normés ainsi que les interventions menant à un mémoire au Conseil des ministres ne sont pas inclus dans cette démarche.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 7
Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	7.1 → Proportion des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité.	15 % des projets sont évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	20 % des projets sont évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	25 % des projets sont évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.
Référence : 0 %.				

Action 8

Talent et culture:
Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel.

OBJECTIFS MONDIAUX DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nous savons que les membres du personnel s'impliquent souvent dans des causes qui leur tiennent à cœur. Ainsi, nous nous engageons à appuyer ces initiatives.

Les recherches le démontrent : plus de 80 % des personnes engagées dans une action de bénévolat appuyée par leur employeur croient qu'une expérience de bénévolat collective peut améliorer leurs relations avec leurs collègues. Ces actions de bénévolat favorisent également l'acquisition de nouvelles compétences au sein du personnel.

ACTION 8				
Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel.				
Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.2	8.1 → Nombre de causes proposées par le personnel et appuyées par le Palais. Le programme a été mis en place en 2023-2024.	Une nouvelle cause appuyée par le Palais.	Deux nouvelles causes appuyées par le Palais.	Deux nouvelles causes appuyées par le Palais.

Action 9

Impact social:
Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable.



Notre objectif est de rester en contact avec notre communauté, de la soutenir et de transmettre notre expertise à tous ses membres. Nous voulons combiner partenariats stratégiques et appuis locaux pour répondre aux besoins de notre communauté montréalaise. Nos initiatives visent à soutenir les personnes les plus vulnérables et à favoriser le progrès en ce sens. Cette approche élargit notre champ d'action et renforce notre collaboration avec nos organismes partenaires actuels et potentiels.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION 9 Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable.				
Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.2	9.1 → Nombre d'initiatives annuelles visant à accompagner et soutenir les organismes du milieu. Le programme a été mis en place en 2024.	S'engager dans trois partenariats ou programmes.	S'engager dans trois partenariats ou programmes.	S'engager dans trois partenariats ou programmes.

En complément de ses actions à court terme, le Palais poursuit un travail de fond en faveur du développement durable, articulé notamment autour de **quatre engagements forts** :

Engagement 1

Événement écoresponsable:
Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais.



Les événements organisés à l'initiative du Palais (Forum des collègues, fête de Noël, cocktail pour des partenaires, etc.) ne sont pas certifiés et aucune mesure ne permet d'en évaluer l'impact environnemental. Notre objectif est de les encadrer et d'en mesurer les effets, afin de pouvoir apporter des améliorations et de suivre notre progression conformément à la norme BNQ 9700-253.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ENGAGEMENT 1			
Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais.			
Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1 → Pourcentage d'événements internes qui respectent minimalement le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	70 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	80 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	100 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.
Référence : 10 %.			

Engagement 2

Gouvernance :
Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal (SPCM).



Le sujet de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) au sein d'une organisation telle que le Palais des congrès est vaste et complexe. Le défi réside dans la sensibilisation du personnel et la façon de faire vivre l'EDI au quotidien. Le plan d'action EDI nous permettra de faire un état de la situation actuelle et d'établir les priorités pour les prochaines années.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ENGAGEMENT 2			
Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal (SPCM).			
Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.1 → Pourcentage de réalisation du plan d'action EDI.	40 % de réalisation.	60 % de réalisation.	80 % de réalisation.
Référence : 0 %.			

Engagement 3

Communication :
Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats.



Pour faire avancer le développement durable au sein de notre organisation et faire preuve de leadership auprès des parties prenantes, il est essentiel de poursuivre nos communications en la matière, en misant sur la qualité plutôt que sur la quantité. Nous cherchons à mieux communiquer en établissant des actions concrètes.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ENGAGEMENT 3			
Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats.			
Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1 → Un minimum de 10 communications par année regroupant nos actions en développement durable. Référence : 8 communications par année.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable destinées au public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable destinées au public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable destinées au public externe.

Engagement 4

Talent et culture :
Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable.

OBJECTIFS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Tout le monde connaît le développement durable, mais est-ce que tout le monde le comprend? Malgré nos efforts pour sensibiliser et informer le personnel, le taux de réussite de nos actions reste limité. Les membres du personnel font fonctionner l'entreprise au quotidien et connaissent mieux que quiconque ses rouages : ils et elles sont donc au cœur de notre plan d'action en développement durable, et sont les mieux placé-e-s pour contribuer à l'atteinte de nos objectifs et pour porter cette démarche à l'extérieur du Palais des congrès.

Le développement durable est une priorité pour le Palais, et nous voulons que cela soit visible tant à l'interne qu'à l'externe. Le défi est donc de faire vivre le développement durable au sein des équipes, notamment les quelque 125 membres du personnel temporaires, dont les horaires variables rendent la communication et les suivis plus complexes.

ENGAGEMENT 4			
Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable.			
Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.1 → Pourcentage de membres du personnel qui ont suivi une formation en développement durable.	60 % du personnel permanent et 30 % du personnel temporaire ont suivi une formation en développement durable.	80 % du personnel permanent et 40 % du personnel temporaire ont suivi une formation en développement durable.	100 % du personnel permanent et 50 % du personnel temporaire ont suivi une formation en développement durable.
Référence : 10 % du personnel permanent et 5 % du personnel temporaire.			

Tableau synoptique du plan d'action de développement durable — Mise à jour 2025-2028

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1	Réduire la quantité de matières résiduelles générées au Palais.	1.1. → Niveau de l'attestation IOR+ obtenu.	Niveau Performance +.		
		1.2. → Taux de diversion des matières résiduelles.	Taux de diversion de 50 % .	Taux de diversion de 60 % .	Taux de diversion de 65 % .
5.6.1	Améliorer la performance environnementale du bâtiment.	2.1. → Pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre de catégorie 1 et 2 par rapport au niveau de 2009.	Réduction de 45 % de 1 333 t éq. CO ₂ = 733,15 t éq. CO ₂ .	Réduction de 50 % de 1 333 t éq. CO ₂ = 666,50 t éq. CO ₂ .	Réduction de 60 % de 1 333 t éq. CO ₂ = 533,20 t éq. CO ₂ .
5.6.2		2.2. → Pourcentage des chantiers de construction ou de rénovation qui intègrent des clauses de développement durable au contrat et qui font l'objet d'un suivi par les chargé-e-s de projets.	50 % des chantiers sont gérés de façon écoresponsable.	70 % des chantiers sont gérés de façon écoresponsable.	80 % des chantiers sont gérés de façon écoresponsable.
1.1.1	Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable.	3.1. → Taux des événements qui adhèrent à la promesse d'engagement durable.	20 % des événements adhèrent à la promesse d'engagement durable.	30 % des événements adhèrent à la promesse d'engagement durable.	40 % des événements adhèrent à la promesse d'engagement durable.
5.8.2	Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel, des participant-e-s, des délégué-e-s et des visiteurs et visiteuses.	4.1 → Part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo des employé-e-s, mesurée via un sondage annuel.	55 % des employé-e-s du Palais utilisent la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo.	57 % des employé-e-s du Palais utilisent la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo.	58 % des employé-e-s du Palais utilisent la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo.
5.4.1	Renforcer la démarche en approvisionnement responsable.	5.1. → Pourcentage des contrats de 50 000 \$ et plus intégrant des critères de développement durable.	35 % des appels d'offres publics ont des critères de développement durable.	50 % des appels d'offres publics ont des critères de développement durable.	70 % des appels d'offres publics ont des critères de développement durable.
		5.2. → Taux d'acquisition durable par le Palais.	30 % d'acquisitions responsables sont réalisés.	35 % d'acquisitions responsables sont réalisés.	35 % d'acquisitions responsables sont réalisés.
		5.3. → Pourcentage des nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable (Gouv. du Québec).	15 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus sont octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	15 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus sont octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.	20 % de nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus sont octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable.

Tableau synoptique du plan d'action de développement durable – Mise à jour 2025-2028 (suite)

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.5.1	Améliorer notre empreinte numérique.	6.1. → Pourcentage d'amélioration de notre indice de maturité numérique par rapport à l'année précédente.	Améliorer notre indice de maturité de 10 % .	Améliorer notre indice de maturité de 15 % .	Améliorer notre indice de maturité de 20 % .
5.1.1	Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance.	7.1 → Proportion des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité.	15 % des projets sont évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	20 % des projets sont évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.	25 % des projets sont évalués en fonction de l'évaluation de durabilité.
3.1.2	Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel.	8.1 → Nombre de causes proposées par le personnel et appuyées par le Palais.	Une nouvelle cause appuyée par le Palais.	Deux nouvelles causes appuyées par le Palais.	Deux nouvelles causes appuyées par le Palais.
3.1.2	Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable.	9.1 → Nombre d'initiatives annuelles visant à accompagner et soutenir les organismes du milieu.	S'engager dans trois partenariats ou programmes.	S'engager dans trois partenariats ou programmes.	S'engager dans trois partenariats ou programmes.
Engagements					
	Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais.	1.1. → Pourcentage d'événements internes qui respectent minimalement le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	70 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	80 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.	100 % des événements internes atteignent le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253.
	Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal (SPCM).	2.1 → Pourcentage de réalisation du plan d'action EDI.	40 % de réalisation.	60 % de réalisation.	80 % de réalisation.
	Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats.	3.1 → Un minimum de 10 communications par année regroupant nos actions en développement durable.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable destinées au public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable destinées au public externe.	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable destinées au public externe.
	Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable.	4.1 → Pourcentage de membres du personnel qui ont suivi une formation en développement durable.	60 % du personnel permanent et 30 % du personnel temporaire ont suivi une formation en développement durable.	80 % du personnel permanent et 40 % du personnel temporaire ont suivi une formation en développement durable.	100 % du personnel permanent et 50 % du personnel temporaire ont suivi une formation en développement durable.

Palais des congrès de Montréal

1001, place Jean-Paul-Riopelle

Administration

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 Canada

Tél.: 514 871-8122

Tél. sans frais: 1 800 268-8122

info@congresmtl.com

Plan d'action de développement durable 2025-2028 – Mise à jour

Dépôt légal, 4^e trimestre 2023

Bibliothèque nationale du Québec

978-2-555-02102-0 (PDF)

COORDINATION ET RÉDACTION

Cette publication a été réalisée par le
Palais des congrès de Montréal.

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2025

congresmtl.com